



Conditions générales des stages 4/5 ans vacances Printemps 2024

DATES : du 8 au 10 avril
 du 15 au 17 avril

LIEU : Au Gymnase des Prés
7 chemin des Prés à Blagnac

FONCTIONNEMENT : De 10h à 12h le matin. Accueil possible à partir de 9h30.
Encadrement : un initiateur pour 8 enfants.

OBJECTIF GENERAL : « Jouer au cirque ! »

Découvrir les arts du cirque de manière ludique, sécurisée et adaptée aux jeunes enfants (acrobatie, équilibre sur objets, aérien, jonglerie/manipulation, jeux d'expression...). Développer les capacités de chacun sans esprit de compétition, en favorisant l'autonomie de l'enfant.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 01/03/24 **sur le site internet : cirquepeps.fr**. La demande d'inscription se fait uniquement via le formulaire en ligne. L'inscription est validée lorsque toutes les pièces du dossier sont réceptionnées au bureau et ce **sous 8 jours**.

Documents à fournir pour l'inscription :

- fiche sanitaire avec attestation de non contre-indication à compléter par les parents
- attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant et en cours de validité
- paiement complet
- justificatif de quotient familial (si inférieur à 1300 euros). La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial défini par la CAF. En l'absence de justificatif le tarif plein s'applique.

GROUPES/TARIFS	QF supérieur ou égal à 1300 € Tarif plein	QF entre 800 € et 1299 € Tarif intermédiaire	QF inférieur ou égal à 799 € Tarif réduit
4/5 ans 3 ½ journée	64€ + adhésion* (+8 €)	60 € + adhésion* (+8 €)	51 € + adhésion* (+8 €)

* **L'adhésion annuelle à l'association de 8 € est obligatoire** pour les non adhérents (valable du 01/09/2023 au 31/08/2024).

Cas de dispense : dispense d'adhésion annuelle (+8 €) uniquement si votre enfant a participé à un autre atelier Pep's depuis le début de la saison 2023/2024 (atelier hebdo, session Familles en Piste).

Règlements acceptés : chèques vacances – coupons sports – chèque bancaire – espèces – paiement en ligne : <https://www.apayer.fr/ecoledecirquepeps>.

En cas d'annulation de votre part, moins de 8 jours avant le début du stage, ou d'arrêt en cours de stage aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de notre part, l'école de cirque vous informera immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée, sans autre indemnité.

A prévoir pour le stage : Une bouteille d'eau, un goûter, une tenue de sport et des chaussons de gymnastique marqués au nom de l'enfant (facultatif).

Tel du gymnase : 05 61 71 33 76 (uniquement pendant les stages)

Ecole de cirque Pep's – 9 chemin des Prés 31700 Blagnac – Tel : 05 61 44 79 68

contact@cirquepeps.fr

<http://cirquepeps.fr>